

18.07.2022

**Alors que l'inflation est galopante,
le Conseil envisage de bloquer nos adaptations salariales !
Pire, de rouvrir le Statut pour opérer de nouvelles coupes sombres !**



Les États membres viennent d'adopter [une position](#) au Conseil qui demande à la Commission, conformément à l'article 241 du TFUE et d'ici la fin septembre 2022, d'évaluer les effets et la pérennité du système salarial automatique mis à jour dans un environnement de forte inflation.

C'est une remise en cause de notre Méthode d'adaptation salariale de nature à conduire à une réouverture du Statut.

Une telle réouverture ne manquerait pas de s'accompagner aussi de nombreuses autres remises en cause de notre Statut de nos acquis.

En effet, le Conseil explicite en détail sa demande à la Commission de lui soumettre toute proposition appropriée pour alléger la pression sur les dépenses administratives.

Ainsi, la Commission est invitée à considérer dans son évaluation et ses propositions :

- une suspension ponctuelle de l'actualisation annuelle des rémunérations des fonctionnaires et autres agents, tout en reconnaissant les droits acquis ;

- des mesures concrètes pour contenir les dépenses non salariales, telles que la consommation d'énergie dans les bâtiments, les frais de mission ou autres (conformément aux conclusions du Conseil européen du CFP) ;
- le montant et la durée des indemnités (Comprendre les 4 et 16%) ;
- l'adéquation du système fiscal ;
- l'élargissement et l'extension du prélèvement de solidarité (actuellement de 6% et applicable jusqu'au 31/12/2023) ;

Toutes les catégories pourraient être durement touchées et comme toujours, **les collègues aux salaires les plus modestes seront encore plus affectés** par la non prise en compte de l'inflation.

[Notre contribution aux économies](#) pour les États Membres est déjà colossale en raison des deux dernières réformes du Statut comme nous vous l'avions démontré en détail en 2020.

La Fédération demande à rencontrer d'urgence l'Administration afin de préparer ensemble la défense la plus appropriée de notre Statut, de la méthode et de notre pouvoir d'achat, évitons les mauvaises surprises des réformes précédentes.

Que l'administration soit digne de son personnel, cette fois !